

COMMISSION CULTURELLE MIXTE  
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE/CANADA  
PROJET PRESENTE ET ADMINISTRE PAR LE  
GOUVERNEMENT DU QUEBEC

|                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| Secteur de coopération | Domaine d'activité    |
| Arts de la scène       | Relations culturelles |

**Description:**

Le projet consiste à permettre un séjour d'une semaine à cinq québécois impliqués dans la diffusion de spectacles professionnels: membres de l'organisme de regroupement de diffuseurs «RIDEAU», maisons d'enseignement et professionnel du ministère québécois des Affaires culturelles.

**Origine:**

Le ministère québécois des Affaires culturelles soutient financièrement 80 organismes qui oeuvrent à la diffusion de spectacles. Le Ministère et le regroupement des gestionnaires des plus importantes salles de spectacle s'interrogent sur la forme à donner aux sessions de formation des gestionnaires de salles.

**Objectifs :**

Que cinq personnes soient en situation d'échanger et d'évaluer certaines mesures de perfectionnement professionnel d'organismes de diffusion de spectacles reconnus en Allemagne. Les échanges porteraient notamment sur:

- le statut des gestionnaires;
- la formation et le perfectionnement de ceux-ci;
- la gestion et l'opération des lieux (budget et programmation).

**Décision et mise en oeuvre :**

**Institutions et Organismes :**

Gouvernement du Québec  
Organisme de regroupement de diffuseurs  
Maisons d'enseignement

|                                                                                           |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Financement                                                                               | Calendrier, suivi |
| Gouvernement du Québec pour les frais de transport et de séjour du (de la) fonctionnaire. |                   |